

CONSEIL DE COMPOSANTE

Séance plénière

Lundi 06 mai 2024

Participant.e.s :

Giulia BOETTO (CCJ), Jean-Pierre BRACCO (Représentant élu Enseignants-Chercheurs), Arnaude CARIOU (CNE) est invitée, Laëtitia CAVASSA (Représentante élue ITA), Pedro DUARTE (TDMAM), Vincent GEISSER (IREMAM), Thomas GLESENER (Chargé de mission SHS de site), Estelle HERRSCHER (LAMPEA), Cyril ISNART (Directeur MMSH), Brigitte JUANALS (CNE), Christiane LAYE (Responsable administrative), Sylvie MALLINGER (Gestionnaire aux affaires générales), Henri MEDARD (IMAf), Béatrice MESINI (représentante élue Chercheurs), Yoann MORVAN (représentant élu Chercheurs), Stéphane MOURLANE (Directeur adjoint UAR3125), Christine MUSSARD (IREMAM), Mohamed OUERFELLI (représentant élu Enseignants-Chercheurs), Christophe PONS (IDEAS), Stéphane RENAULT (Représentant ITA), Isabelle RENAUDET (TELEMME), Ariane RICHARD-BOSSEZ (MESOPOLHIS)

Excusé.e.s et procurations :

Adrien CHATEAUREYNAUD (Représentant élu BIATSS), Rémi CORBINEAU (Représentant élu BIATSS a donné procuration à Laëtitia CAVASSA), Julien DUBOULOZ (IRAA), Jérémie FOA (Chargé de mission SHS de site), Ghislaine GALLENGA (Représentante élue Enseignants-Chercheurs a donné procuration B. MESINI), Céline REGNARD (Chargée de mission International), Katia SCHÖRLE (représentante élue Chercheurs a donné procuration à Béatrice MESINI), Laure VERDON (ED 355)

Le quorum fixé à la moitié plus un des membres présents ou représentés, étant atteint, la séance est ouverte à 14h00.

Le Conseil accepte à l'unanimité l'enregistrement de la séance.

1- Présentation de Stéphane Mourlane à la direction adjointe de la composante

Nommé directeur adjoint de l'UAR 3125 par les tutelles à compter du 1er avril, suivant la décision du comité de pilotage et l'approbation de l'AG des personnels de l'UAR, et suite à l'appel à candidatures lancé le 10 janvier, Stéphane Mourlane a été nommé directeur adjoint de la composante par Cyril Isnart conformément à l'article 4 des statuts de la composante.

Article 4 - DIRECTION ET ADMINISTRATION

La MMSH est dirigée par un Directeur élu parmi les enseignants-chercheurs et chercheurs en position d'activité dans les unités de recherche du Département.

Il est assisté d'un directeur administratif.

Il peut être assisté d'un ou de plusieurs adjoints- nommés par lui parmi les enseignants-chercheurs et/ou chercheurs en position d'activité dans le Département.

Il peut également s'entourer de chargés de mission, désignés par lui, sur des dossiers spécifiques.

Le Directeur définit les missions du-des directeur-s adjoints et des chargés de mission par une lettre de mission.

.....

A l'attention des membres du Conseil de composante, S. Mourlane se présente.

Après avoir exposé son parcours académique et ses nombreuses recherches individuelles et collectives sur l'histoire de l'Italie contemporaine, les relations internationales, les migrations et les pratiques sportives, un échange s'ensuit avec les membres du Conseil.

A noter que ses expériences riches et variées et sa collaboration ancienne avec la MMSH et son personnel dans le cadre de différents programmes représentent un atout pour occuper la place de directeur adjoint aux côtés du directeur de la MMSH et des tutelles.

C. Isnart souhaite une direction adjointe de partage et de collaboration adossée à la direction pour œuvrer ensemble en faveur de la politique de la Maison. Cependant, S. Mourlane occupera plus particulièrement le champ de la publication de la MMSH eu égard à son expérience en tant que membre du Comité éditorial, mais également le champ de la valorisation et de la diffusion scientifique. D'autres dossiers pourront être portés par l'un ou l'autre des membres de la direction.

2- Association du CNE à la MMSH

Le processus administratif d'association d'une UMR à la composante est régi par les statuts de la composante dont voici l'extrait :

Article 1er - OBJET

La composante dénommée « Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme » (MMSH) est prévue par les Statuts d'Aix-Marseille Université.

Cette composante est créée sous la forme d'un DEPARTEMENT D'UNIVERSITE au sens de l'article L 713-1 du Code de l'éducation. Elle est régie par les présents Statuts...../

Sur proposition du conseil de la MMSH et, après avis de la commission Recherche d'AMU, l'accueil ou le rattachement de toute autre unité à la MMSH sont décidés par le Conseil d'administration de l'Université.

C. Isnart retrace brièvement l'historique de la demande de rattachement du CNE à la MMSH et rappelle que la direction sortante comme celle actuelle est favorable.

B. Juanals présente le Centre Norbert Elias et retrace son histoire. <https://centrenorbertelias.cnrs.fr/>. B. Juanals évoque notamment le fort désir du CNE de renforcer les liens avec la MMSH et par la même avec AMU, une de ses tutelles.

La Fabrique des écritures Ethnographiques (FEE) portée par B. Pétrici, quant à elle, a été intégrée à l'UAR au 1^{er} janvier 2024, en tant que plateforme de recherche, conformément à la volonté des tutelles.

C. Isnart propose au Conseil de se prononcer sur l'intégration du CNE à la composante MMSH. Le Conseil décide de voter à main levée.

➔ **Soumis à l'approbation des membres du Conseil présents ou représentés, l'intégration de l'UMR8562 Centre Norbert Elias en tant que 11^{ème} unité associée à la composante MMSH est approuvée à l'unanimité.**

Le 13 mai, le personnel de l'UAR se déplacera à la Vieille Charité, pour une journée conviviale de découvertes, d'études et d'échanges avec la direction et le personnel du CNE.

3- Modification du périmètre du Comité scientifique et renouvellement des personnalités scientifiques extérieures

La MMSH en tant qu'UAR fait partie du réseau des MSH, régi par la charte des MSH. Un des points de la charte prévoit la constitution d'un Conseil scientifique composé de 12 personnalités scientifiques extérieures. Les membres du Conseil scientifique de l'UAR sont de facto les mêmes que ceux du Comité scientifique de la composante régi par les statuts de la MMSH mais qui ne prévoyait jusqu'alors que 9 personnalités.

→ Les statuts de la composante seront révisés afin de passer de 9 à 12 membres pour uniformiser la composition du Comité scientifique de la composante et du Conseil scientifique de l'UAR. Cette modification sera soumise au prochain Conseil de composante.

C. Isnart présente la liste des propositions pour le renouvellement des membres qui ont déjà répondu favorablement à l'invitation.

Lien amubox <https://amubox.univ-amu.fr/s/HwMLXojr46FLe4>

3- Informations et questions diverses

- Il n'y aura pas de charge de mission pour le monde socio-économique et culturelle, en revanche il y en a une sur les Sciences participatives et les pratiques collaboratives en SHS.

Petit rappel sur les charges de missions pourvues ou vacantes :

- International (charge occupée par Céline Regnard)
- Animation SHS de site (charge occupée par Thomas Glesener et Jérémie Foa)
- Image (à pourvoir)
- Invention (à pourvoir)
- Sciences participatives et pratiques collaboratives (à pourvoir)

- La MMSH a la volonté de renouer des relations avec l'UFR ALLSH et la Maison de la Recherche (MDR). Une rencontre est prévue avec la Directrice de la MDR, Anne Page, le 13 juin 2024. En parallèle, un travail collaboratif est initié entre la direction de la MMSH et celle de la MDR dans le cadre du groupe de travail au sein d'AMU visant à répondre de l'Appel à manifestation d'intérêt SHS du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. La nomination de la nouvelle gouvernance de l'UFR (élections prévues en juin) sera l'occasion de reprendre contact pour développer des pistes de collaboration.

Dans l'attente, les appels à projets de la MMSH demeureront ouverts aux équipes de la MDR.

- Stéphane Renault, représentant élu des personnels ITA et porte-parole des IATSS en l'absence des élus au Conseil, rend compte des questions que les personnels ont souhaité soumettre au Conseil.

- En réponse à la proposition de changement d'appellation de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme en :

- La Maison Multipolaire des Sciences Humaines
- La Méta Maison des Sciences de l'Homme

C. Isnart informe que le réseau des MSH a décidé de modifier l'appellation MSH, pour des raisons de genre et de discrimination. Ce n'est qu'au mois de juillet prochain qu'il dévoilera la nouvelle appellation. Lors d'un vote de consultation des directeurs de MSH du réseau, C. Isnart a voté pour **Maison des Sciences Sociales et des Humanités**.

- Suite à l'intégration du CNE à l'UAR, ni le CNRS, ni AMU n'ont baissé leurs dotations financières pour l'année en cours. Dans le contexte actuel de sobriété et de restrictions, cela peut s'apparenter à une augmentation, alors que toutes les unités ont subi une baisse générale des crédits.

Les tutelles sont seules responsables des dépenses concernant les locaux du CNE qui n'incombent nullement à la composante MMSH.

- La question concernant le nombre supplémentaire des contrats doctoraux avec l'intégration du CNE est renvoyée vers l'ED355, puisque ce point a été débattu et approuvé en Conseil de l'ED.

- C. Isnart abordera avec le VP Recherche et la Gouvernance d'AMU le point qui concerne une possible organisation d'élection pour la représentativité du CNE au Conseil de composante.

- La poursuite des activités scientifiques continuera même face à la baisse constante du nombre de personnel ITA des laboratoires de la section 32, à la hauteur des moyens qui seront octroyés.

C. Isnart est prêt à ouvrir le dialogue si une motion collective émane du Conseil de composante sur ce sujet. Le Conseil de composante décidera de la suite à donner. C. Isnart rappelle que chaque UMR est souveraine pour déposer une motion en son nom propre.

- Si la volonté collective du Conseil est de s'auto-saisir pour l'écriture d'une motion sur le débat actuel au regard du conflit israélo-palestinien, la Direction est prête au dialogue. (*Cf mails de position sur le conflit via la liste de diffusion mmsh-tous*)

S. Mourlane évoque la possibilité d'écrire une tribune dans la presse portée par un collectif de chercheurs de la Maison pour évoquer la thématique Israël-Palestine.

E. Herrscher fait la synthèse des débats en évoquant plusieurs points soulevés lors des échanges entre les membres du Conseil :

- Une tribune sur la position de la MMSH à propos du conflit israélo-palestinien (Cf liste de diffusion)
- Un espace collectif de discussion entre chercheurs, spécialistes du sujet, mis à disposition.
- Une prise de position de la communauté de la MMSH face à celle des tutelles.

- La liste de diffusion *mmsh-tous* a été reconfigurée afin de pouvoir abonner les collègues du CNE et de la Fabrique des Écritures Ethnographiques ayant des adresses mails autres @univ-amu.fr par exemple @cnrs.fr.

X. Grima a envoyé un message à tous les DU afin d'obtenir une liste à jour des personnels pour compléter ou modifier la liste des abonnés.

Un message officiel de la Direction sera diffusé prochainement à tout le personnel, l'informant également de la possibilité de se désinscrire de la liste de diffusion.

Fin de séance 15h40